



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017

## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS DE LA LNR SAISINE

Constatant la répétition de déclarations déplacées vis-à-vis de l'arbitrage, Paul Goze, Président de la Ligue Nationale de Rugby, a décidé de saisir la Commission de Discipline afin qu'elle engage une procédure suite aux propos tenus à l'encontre des arbitres par deux dirigeants :

- Mourad BOUDJELLAL (RC Toulonnais), lors de la conférence de presse du mercredi 22 novembre, après le match RC Toulonnais / Racing 92 du dimanche 19 novembre,
- Jean-François FONTENEAU (SU Agen Lot-et-Garonne) après le match ASM Clermont Auvergne / SU Agen Lot-et-Garonne du dimanche 3 décembre.

En conséquence, MM. Mourad BOUDJELLAL et Jean-François FONTENEAU sont convoqués, avec leur club, à l'audience du jeudi 21 décembre 2017.